

**PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE
L'ELECTION D'UN MAIRE ET DE 2 ADJOINTS**

SEANCE DU 23 MAI 2020

Le Maire de la commune de Vry convoque les membres du nouveau Conseil Municipal à une première réunion extraordinaire pour le samedi 23 mai 2020 à 10 heures.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Membres élus au 1 ^{er} tour :	KELSEN Alan	225 voix
	MELY Arthur	225 voix
	DUBOIS Nathalie	219 voix
	MARTIN Christopher	219 voix
	LOSSON Mickaël	218 voix
	PERREIN Alain	218 voix
	BIBET Laurent	215 voix
	SCHMITT Jean-Dominique	214 voix
	BONNET Julie	212 voix
	RUPPERT Virginie	212 voix
	ALBRECHT Cindy	209 voix
	GHIZZO Frédéric	209 voix
	MAST Dominique	206 voix
	HOFFMANN Fabienne	202 voix
	AMBROSETTI Jessica	196 voix

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de VRY, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée le 14 mai 2020 par le Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

KELSEN Alan – DUBOIS Nathalie – MARTIN Christopher – LOSSON Mickaël – PERREIN Alain – BIBET Laurent – SCHMITT Jean-Dominique – BONNET Julie – RUPPERT Virginie – ALBRECHT Cindy – GHIZZO Frédéric – MAST Dominique – HOFFMANN Fabienne et AMBROSETTI Jessica.

Etait Absent excusé : Monsieur MELY Arthur donne procuration à Frédéric GHIZZO.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur HIBLOT Hervé, Adjoint au Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mesdames et Messieurs KELSEN Alan – MELY Arthur – DUBOIS Nathalie – MARTIN Christopher – LOSSON Mickaël – PERREIN Alain – BIBET Laurent – SCHMITT Jean-Dominique – BONNET Julie –

RUPPERT Virginie – ALBRECHT Cindy – GHIZZO Frédéric – MAST Dominique – HOFFMANN Fabienne et AMBROSETTI Jessica dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur PERREIN Alain, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame AMBROSETTI Jessica.

ELECTION DU MAIRE

1^{ER} tour de scrutin :

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-7, L2122-8 du code général des collectivités territoriale, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur un papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
- A déduire : bulletin blanc	1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
- Majorité absolue :	8

A obtenu : Monsieur MAST Dominique 14 voix (quatorze)

Monsieur Dominique MAST ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire au premier tour de scrutin et a été immédiatement installé .

DESIGNATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le conseil municipal fixe à deux le nombre des adjoints à élire.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT (Adjoint Délégué au Maire)

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Dominique MAST, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
- A déduire : bulletin blanc	1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
- Majorité absolue :	8

A obtenu : Monsieur GHIZZO Frédéric 14 voix (quatorze)

Monsieur Frédéric GHIZZO ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{ER} Adjoint-délégué au Maire au premier tour de scrutin et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
- A déduire : bulletin blanc	3
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	12
- Majorité absolue :	8
A obtenu : Madame Jessica AMBROSETTI	12 voix (douze)

Madame Jessica AMBROSETTI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé second adjoint au premier tour de scrutin et a été immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé à 11h55, la séance est levée.

Fait et délibéré à Vry, le 23 mai 2020, ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,

Dominique MAST